



Accueil de Loisirs de Laventie

**Projet Pédagogique
Saison 2009/2010**

PRESENTATION

Nature du Centre : Accueil de Loisirs

Organisateur :

Ville de LAVENTIE – Mairie Place du 8 mai 1945 62840 LAVENTIE ☎ 03-21-27-60-98

Dates :

Toussaint : du 26 octobre au 04 novembre 2009

Noël : du 21 décembre au 31 décembre 2009

Hiver : du 08 février au 19 février 2010

Printemps : du 06 avril au 16 avril 2010

Juillet : du 05 juillet au 30 juillet 2010

Août : du 02 août au 27 août 2010

Effectif global :

Pour les petites vacances :

| <i>Période</i> | 3.6 ans | 7.12 ans |
|-----------------------|----------------|-----------------|
| Toussaint | 40 | 40 |
| Noël | 40 | 40 |
| Hiver | 40 | 40 |
| Printemps | 40 | 40 |
| Eté | 80 | 120 |

Pour l'été : 200 enfants au maximum répartis en 5 groupes d'âge : 3-5 ans, 6ans, 7-8 ans, 9-10 ans, 11-12 ans.

Implantation : Maison des Loisirs 26, rue du Général de Gaulle
62840 LAVENTIE Tél : 03-21-63-17-40
Courriel : mdl@ville-laventie.fr

Type de gestion : Gestion Municipale

Composition de l'Equipe pédagogique :

Direction :

- 1 Directrice - 1 Directrice Adjointe pour l'été uniquement
- 1 gestionnaire économiste Directeur de structure

Animation :

Pour les petites vacances : 5 à 9 animateurs à chaque période (Effectifs ajustable en fonction de l'effectif présent).

Pour l'été : 20 animateurs pour le mois de juillet, 12 animateurs pour le mois d'août (Effectifs ajustable en fonction de l'effectif présent).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Pour fixer nos objectifs, nous nous sommes posés plusieurs questions :

- **Que peut-on apporter aux enfants ?**
- **Comment valoriser chaque enfant dans ses savoir-faire ou savoirs être ?**
- **Quelles sont les valeurs que l'on peut leur inculquer ?**
- **Comment aider chaque enfant à se forger une personnalité ?**
- **Comment élargir leurs centres d'intérêts ?**

Pour toute l'équipe, il parut important de permettre à chaque enfant de s'amuser, de se sentir « grandis » après le Centre, tout en répondant à ses besoins et en respectant son rythme de vie. Ainsi nos objectifs sont différents selon l'âge des enfants.

De plus, afin d'aider les animateurs à viser les objectifs pédagogiques tout en diversifiant leur activités, nous proposons à chaque période de vacances un thème différent qui se décline en thème par jour :

Du 26 octobre au 04 novembre 2009 : les mondes et univers

- Jour 1 : le monde des adultes
- Jour 2 : le monde de la musique
- Jour 3 : les mondes fantastiques
- Jour 4 : le monde magique
- Jour 5 : le monde des stars
- Jour 6 : l'univers des animaux originaux
- Jour 7 : l'univers en couleurs
- Jour 8 : l'univers des jeux et des jouets

Du 21 décembre au 24 décembre 2009 : Les rêves

- Jour 1: Je rêve la nuit, dans ma chambre, dans mon lit
- Jour 2: Devant les belles choses, je rêve
- Jour 3: Dans ma tête, je suis au pays des rêves
- Jour 4 : Le père Noël et ses lutins, les joujoux, les décorations, me font rêver

Du 28 décembre au 31 décembre 2009 : le nouvel an des enfants

- Jour 1 : Au Pérou
- Jour 2 : En Russie
- Jour 3 : En Écosse
- Jour 4 : Le nouvel an des enfants à Laventie

Du 08 février au 12 février 2010 : La ville de Laventie

Jour 1 : Histoire de LAVENTIE

Jour 2 : Traditions et coutumes

Jour 3: La mairie et la vie à LAVENTIE

Jour 4 : LAVENTIE dans le département du pas de calais

Jour 5 : Laventie dans le futur

Du 15 février au 19 février 2010 : La région NORD PAS DE CALAIS

Jour 1 : La gastronomie

Jour 2 : Les coutumes

Jour 3: Les paysages

Jour 4 : La vie gens de la région

Jour 5 : Les fêtes de la région

Du 06 avril au 09 avril 2010 : la météo

Jour 1 : le retour du beau temps !

Jour 2 : Pluie ou neige selon la température

Jour 3: Quand la météo se déchaîne : Orage, tempêtes...

Jour 4 : l'arc en ciel : un phénomène

Du 12 avril au 16 avril 2010 : La terre

Jour 1 : Voyage autour de la terre

Jour 2 : La terre, une planète

Jour 3 : Terre et océans

Jour 4 : Jardinons la terre

Jour 5 : Protégeons la terre

Objectifs pédagogiques maternels 3-5 ans

| OBJECTIFS | MOYENS |
|---|--|
| Développer la curiosité, la créativité | <ul style="list-style-type: none"> • les thèmes de journée • Utilisation du merveilleux et des trames • Approche de nouveaux domaines : musique, danse, cirque, peinture ; sorties pédagogiques... • Nouvelles techniques d'activités : varier les supports et les techniques |
| Sensibiliser au respect : <ul style="list-style-type: none"> - du matériel et de l'environnement - des autres, des animateurs | <ul style="list-style-type: none"> • Par le partage • Grands jeux qui sensibilisent au respect • Utilisation de différents espaces pour les grands jeux • Mise en place d'un règlement avec les enfants • Imposer la politesse • Jeu d'expression • Intégrer les différences physiques et mentales • Rendre l'enfant acteur de son centre : lui donner des responsabilités |
| Développer les compétences de chacun aider à se valoriser | <ul style="list-style-type: none"> • Varier au maximum les activités grâce aux thèmes • Explorer les savoir-faire de chacun • Responsabiliser • Jeux sportifs individuel et en équipe |
| Permettre à l'enfant de s'exprimer et prendre en compte ses volontés | <ul style="list-style-type: none"> • Partager le temps de parole de chacun • Favoriser les échanges • Faire évoluer les activités selon les envies de chacun • S'adapter à leur rythme |

Objectifs pédagogiques primaires 6-12 ans

| OBJECTIFS | MOYENS |
|---|--|
| Faire prendre conscience de l'entourage | <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les débats : entre enfants (cahier de groupe, boîte à idées) ; avec les animateurs (réunion bilan de fin de journée) • Permettre de s'exprimer : jeu d'expression, représentation, spectacle, jeu de rôle... • Favoriser les rencontres : intergénérationnel, intergroupe, inter centre. • Intégrer les différences physiques et mentales (répondre aux questions, sensibiliser aux différences...) |
| Développer l'esprit créatif | <ul style="list-style-type: none"> • Approche de nouveaux domaines grâce aux thèmes • Nouvelles techniques d'activités : varier les supports et les techniques • Pour motiver à la création : trouver des finalités |

| | |
|---|--|
| Valoriser et permettre le partage des compétences | <ul style="list-style-type: none"> • Laisser l'initiative • donner rôle ou une responsabilité : dans la vie quotidienne, lors d'un jeu, effectuer un règlement qui implique l'enfant, organiser un mini camp, • Savoir féliciter l'enfant et ainsi le mettre en valeur • Diversifier les activités créatives : par les supports et les techniques, afin que chaque enfant puisse être valoriser par ses compétences. • Provoquer l'entre aide et créer un dialogue autour des activités |
| Sensibiliser au respect : - des règles de vie de l'environnement, du matériel des autres | <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un règlement qui peut être exposé aux autres • Organiser des jeux : circulation routière, règle de bonne conduite, règle d'hygiène • Utilisation des bâtiments du milieu • Participer aux tâches quotidiennes • Animations écologiques • Organiser des animations pour les autres • Développer les jeux collectifs, l'esprit d'équipe • Parrainage des petits lors de grands jeux |

Vie quotidienne

Règles de vie commune à tous :

Afin de gérer au mieux la vie quotidienne, nous faisons remplir aux parents une fiche sanitaire, à l'inscription, qui nous permet de connaître un peu mieux l'enfant. Sur cette fiche figurent les allergies, les contre indications, les remarques personnelles des parents... Il est à noter que si l'enfant suit un traitement, il lui est possible de poursuivre le traitement pendant la journée à condition que les parents aient fourni une autorisation écrite, l'ordonnance du médecin et les médicaments devront être donnés dans leurs emballages d'origine avec leurs notices.

Notons que nous avons la possibilité d'accueillir dans la mesure du possible des enfants porteurs de handicap. C'est une façon de permettre aux enfants concernés de se sentir comme les autres.

L'accueil et la sortie :

Sont échelonnés (de 7h00 à 9h00 et de 17h30 à 18h00) grâce à un service de garderie (de 7h à 8h30 et de 17h30 à 18h).

La sécurité :

Qu'elle soit affective ou physique, nous nous devons d'être vigilant à tout moment. D'où l'importance de bonnes relations avec chaque enfant, de l'écoute de la part de toute l'équipe et de l'aménagement des locaux où nous les accueillons. D'une part pour être capable de déceler le moindre problème et d'autre part pour garantir le bien-être de chacun.

L'hygiène :

Cela reste une grande préoccupation qui doit impliquer l'enfant. L'apprentissage est de tous les instants : lavage de mains après une activité, avant de passer à table, avant et après être passé aux toilettes, la tenue à table.

Les repas :

Nous fournissons petit déjeuner, déjeuner et goûter. Le déjeuner étant amené par une société de restauration collective. La nourriture est de qualité et équilibrée. Les repas sont conçus par une diététicienne.

Chaque enfant est invité à goûter à tout ce qui est proposé. Les enfants participent au rangement de la table. Nous souhaitons que les repas soient aussi des moments d'éducation à la santé.

Règles de vie:

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants, sur leurs droits et leurs devoirs. A chaque début de période nous fournissons le règlement de l'accueil qui a été conçu avec l'organisateur et l'Equipe d'animation. Il énonce plusieurs points : les obligations, les interdictions ainsi que les sanctions. Les parents et les enfants doivent le signer en début de séjour et en garder un exemplaire.

RYTHME D'UNE JOURNEE

MATERNELLE :

Le rythme de l'enfant est variable et régit l'organisation de l'ensemble de la journée. Le **respect du rythme** biologique de chaque enfant est une priorité. Toutes les activités mises en place répondent aux besoins spécifiques de l'enfant en tenant compte de ses possibilités, de son rythme, de sa fatigabilité...

Le midi, les enfants ont le temps de manger (de 12h à 13h15). Nous souhaitons que ce moment soit convivial et calme. Suite au repas, **un temps calme** ou une sieste est aménagée, les doudous sont alors les bienvenus. Au dortoir, chaque enfant a son lit. Pour les petits incidents, les animateurs ont toujours du change avec eux.

PRIMAIRE :

Prendre en compte **le rythme** de chacun, c'est adapter notre fonctionnement à chaque enfant, et non demander aux enfants de s'adapter à une structure ne répondant pas à leurs besoins (lors des activités surtout). Le temps « **libre** », après le repas, avec des jeux extérieurs et ateliers (lecture, discussion, puzzle,...) où les enfants s'inscrivent où ils veulent. Le temps « **calme** » après le repas, où l'enfant va pouvoir gérer la fatigue et conditionner le reste de sa journée.

La courbe du rythme de la journée est elle aussi importante. Les animateurs doivent en tenir compte dans l'établissement du planning d'activités. L'enfant doit être pris en considération dans la décision et la demande d'une activité, car cette dernière ne doit pas être une pratique pour rester uniquement une pratique. Pour ceci les animateurs pensent aux objectifs pédagogiques de chaque activité.

JOURNEE-TYPE 3-6 ANS

| | |
|-------------|--|
| 7h00-8h30 | Garderie |
| 8h30-9h00 | Accueil |
| 9h00-9h30 | Petit déjeuner |
| | Passage aux toilettes, lavage des mains |
| 9h30-11h45 | Activités |
| 11h45-12h00 | Passage aux toilettes, lavage des mains |
| 12h00-13h15 | Repas |
| | Passage aux toilettes, lavage des mains |
| 13h15-14h30 | Sieste ou temps calme |
| | Passage aux toilettes |
| 14h30-17h15 | Activités (dont 1/2 h de goûter et lavage des mains) |
| 17h15-17h30 | Vestiaires |
| 17h30-17h45 | Sortie des enfants |
| 17h45-18h00 | Garderie |

JOURNEE-TYPE 7-12 ANS

| | |
|-------------|--|
| 7h00-8h30 | Garderie |
| 8h30-9h00 | Accueil |
| 9h00-9h30 | Petit déjeuner |
| 9h30-12h30 | Activités |
| 12h30-13h30 | Repas |
| 13h30-14h00 | Temps Libre |
| | Temps calme |
| 14h00-17h15 | Activités (avec ½ h pour le goûter vers 16h00) |
| 17h15-17h30 | Rangement du matériel, des locaux, |
| | Discussion enfants animateurs |
| 17h30-17h45 | Sortie des enfants |
| 17h45-18h00 | Garderie |

Activités

Nous souhaitons proposer des activités aussi diverses que possible. A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place un panel d'activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Activités manuelles : Elles sont avant tout adaptées à l'âge de l'enfant, elles permettent :

- Pour les maternels, d'explorer ses capacités, de développer son esprit créatif.
- Pour les primaires, de laisser libre à leur imagination, l'enfant a un modèle d'activité et peut choisir de le suivre ou de le modifier.

Activités d'expressions (corporelles, orales) :

Pour les maternels, elles permettent à l'enfant de se découvrir, d'apprendre à s'exprimer de différentes manières et ainsi d'évoluer.

Pour les primaires, des mises en scène théâtrales peuvent permettre de surmonter la timidité et de prendre confiance en soi.

Jeux éducatifs : Ces jeux sensibilisent à de grands domaines comme l'hygiène, la politesse, l'environnement...

Animations exceptionnelles : Ces animations sont le plus souvent proposées à la totalité du centre(3-12 ans) et permettent le mélange des tranches d'âge et l'ouverture aux autres (accueils animés) De plus nous souhaitons organiser des inter-centres. De même nous essayons d'organiser des temps d'animation avec la maison de retraite ou les ados.

Les sorties : La piscine, le cinéma, les visites éducatives, culturelles ou de loisirs permettent l'ouverture et la découverte vers d'autres milieux.

Sports : les séances sont encadrées par un intervenant extérieur qualifié et par les animateurs (cf. projet ci-joint).

Pour l'été nous mettons en place un séjour camping : nous proposons des mini-séjours de découverte pour chaque tranche d'âge. A Laventie pour les plus jeunes ou dans la région pour les autres : 1 nuit pour les 3-8 ans, 3 nuits pour les 9-12 ans.

LE PROJET PEDAGOGIQUE DES ACTIVITES SPORTIVES

Les activités sportives s'adressent aux enfants de la commune et de l'extérieur, ayant comme motivation commune l'envie de découvrir et de pratiquer des activités sportives dans un cadre ludique. L'activité sportive permet aux enfants de se développer à la fois sur le plan social, cognitif ainsi que sur le plan moteur.

OBJECTIFS EDUCATIFS

Il s'agit de définir les valeurs éducatives qui seront mises en place au sein de la structure. Les intervenants sportifs devront permettre aux enfants :

Vivre un temps de loisir axé sur la recherche du plaisir :
participer à des activités diverses
découvrir de nouvelles pratiques

Vivre des situations variées afin de leur apprendre et maintenir leur apprentissage :
apprentissage de la vie de groupe « esprit d'équipe »
apprentissage des règles de la vie
apprentissage du « savoir être »

S'enrichir à travers des échanges collectifs :
faire de nouvelles connaissances
respect de ses camarades et des adultes

Se développer sur le plan moteur :
découvrir son corps
motricité, coordination

Prendre des initiatives

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques correspondent à la mise en œuvre des intentions éducatives. Ces orientations concernent l'enfant par rapport à lui-même mais également par rapport aux autres.

Les intervenants sportifs devront:

- Susciter l'adhésion des enfants en leur proposant des activités variées dans un cadre ludique :
 - l'enfant doit exprimer de l'enthousiasme et du plaisir à jouer.
- Développer leurs potentialités mentales en permettant d'agir sur leur environnement et d'enrichir leurs expériences sensorielles :
 - l'enfant observe, compare, constate, imite et évalue.

- Apprendre aux enfants à se sociabiliser avec les autres à travers le langage :
 - faciliter l'intégration des règles de vie.
- Encourager la confiance des enfants et permettre leur épanouissement :
 - permettre à l'enfant de prendre des décisions.
 - proposer des rôles variés.
 - valoriser l'enfant pour qu'il trouve sa place dans le groupe.
- Aider à leur développement psycho-sensori-moteur :
 - activités diverses telles que la force, l'adresse, la réflexion, la précision, la rapidité, l'écoute.
- Adapter les séances au besoin de l'enfant :
 - aménager le temps et l'espace.
 - structurer la séance (temps calme, période de récupération).
- Faire progresser l'enfant dans la pratique sportive :
 - mettre en place des situations d'éveil variées et adaptées à chacun.
- Donner le goût de l'activité sportive :
 - démarche du plaisir.
- Accepter et maîtriser l'échec :
 - dédramatiser la défaite en s'inscrivant dans une démarche de plaisir et de jeu.
- Favoriser la réussite sportive :
 - l'enfant doit être heureux à la fin de la séance.

CONCLUSION

La démarche de l'équipe pédagogique est de placer l'enfant au cœur du projet afin qu'il se sente complètement impliqué.

Le but recherché est que l'enfant développe son autonomie et trouve du plaisir dans l'activité en découvrant de nouvelles sensations qui l'aideront dans son développement affectif, cognitif et moteur.

Ainsi le rôle des éducateurs sportifs sera d'assurer la progression de l'enfant. L'éducateur et l'animateur (qui devra être actif et non pas simple spectateur de la séance) devront non seulement « **faire jouer** », « **apprendre à jouer** », « **jouer avec** » mais aussi « **laisser jouer** » l'enfant.

EQUIPE D'ANIMATION

Les attentes de l'Equipe de direction :

- Respect du projet pédagogique, Motivation, implication et dynamisme de l'équipe.
- Bonne préparation des activités, Connaître les capacités et caractéristiques des enfants pour chaque tranche d'âge.
- Connaître les règles de sécurité et les respecter.
- Connaître les règles d'hygiène et les respecter.
- Etre organisé, Etre à l'écoute des enfants et les respecter.
- Installer une dynamique à travers les jeux, les ateliers, la vie quotidienne.
- Communication dans l'équipe d'animation.

Compositions et rôles de chacun :

1 directrice et 1 directrice adjointe

Leurs rôles : recruter l'équipe d'animation, mettre en œuvre (élaborer et évaluer) le projet ; Coordonner les activités ; Gérer les conflits, créer une dynamique de groupe. Veiller à la formation des animateurs, créer un lien entre l'enfant et la cellule familiale. Etre garant de la sécurité physique et affective des enfants.

Les animateurs

Leurs rôles : Etablir le contact avec les enfants, être à l'écoute de l'enfant, être un référent.

Accompagner l'enfant dans tous les temps de la vie quotidienne.

Mettre en place et animer les activités de qualité dans l'optique du projet.

Garantir la sécurité des enfants, être garant du respect des lieux et du matériel et appliquer les règles de vie. Participer activement aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

Travailler et s'intégrer dans une équipe d'animation. Communiquer.

Les enfants interviennent en tant que catalyseur du projet, ils se doivent d'être acteur de leurs vacances.

Avant chaque vacance, l'équipe d'animation se réunit afin de revoir le projet, de rappeler les consignes, d'élaborer les plannings et de répondre aux différentes questions

Chaque soir, l'équipe se réunit pour une réunion de bilan de journée (animée par la direction) où nous réglons les problèmes et analysons les points positifs et négatifs. Chaque vendredi, une réunion de régulation est animée par les animateurs, c'est le moment de prendre du recul et d'évaluer la semaine passée.

Les animateurs ont chacun une feuille de journée où ils notent leur planning de la semaine, les activités prévues et les activités accomplies réellement. Chaque soir, ils la remplissent et note leur bilan personnel de journée.

COMMUNICATION

Avec les parents :

- Chaque parent à la possibilité de se procurer le projet pédagogique du centre de loisirs (sur Internet et sur simple demande, à tout moment)
- Avant chaque période de vacances, une présentation du centre à venir est envoyée aux parents.
- A l'accueil et à la sortie, les animateurs et la directrice sont présents pour d'éventuelles questions des parents. Nous essayons de tenir compte de leurs remarques
- Nous sollicitons les parents pour la récupération de matériel (boite de conserve, laine, pots, boîte,...).

Uniquement l'été :

- Nous diffusons sur www.ville-laventie.fr un programme indicatif de nos activités chaque semaine et une plaquette de présentation du Centre (animateurs, numéros de téléphone...) dès le premier jour.
- Organisation de moments festifs auxquelles les familles sont conviées (repas de centre, porte ouverte, fête de centre...)

Avec la presse :

La presse locale et régionale passe régulièrement afin de faire des reportages des activités du centre.

Nos partenaires :

- La Mairie et ses différents services.
- Le responsable de la salle des sports et les animateurs sportifs diplômés.

- Diverses associations (Laventie environnement, Brigade de prévention de la Gendarmerie de Liévin)
- La Maison de retraite.
- Le multi-accueil petite enfance.
- La communauté des communes « Flandre lys ».
- Les ados du CAJ.

CARACTERISTIQUES DES LOCAUX

L'Accueil de Loisirs est implanté à la Maison des Loisirs. D'autres structures communales sont utilisées, en fonction des effectifs, toutes concentrées en centre-ville.

Espaces d'activités :

- pour l'accueil des 3-6 ans, la Maison des Loisirs : 4 salles d'activités de 50, 45, 43 et 34 m², ayant une capacité d'accueil de 25 enfants chacune.

Un espace informatique de 19 m², ayant une capacité d'accueil de 10 enfants.

- Le Manoir Ste Paule : au rez-de-chaussée, 1 salle de 25 m² (19 enfants)

Au 1^{er} étage, 2 salles de 25 m²

Au 2^{ème} étage, 1 salle de 50 m²

- La Maison de la musique : 5 salles d'activités de 100 m² (80 enfants), 25, 25, 20 et 20 m² (19 enfants chacune)

Autres Espaces utilisés :

- Pour les activités sportives : 2 salles de sports.
- Pour les activités extérieures :
 - jardin clos de la Maison des Loisirs (1000 m²).
 - 2 terrains de football et surfaces macadamisées annexes.
 - La Base de loisirs avec plan d'eau.
 - Le Jardin public.
- Salle de repos : pour les plus petits, une salle est exclusivement réservée comme salle de repos avec lits, matelas, draps, doudous.

- Salle de restauration : le petit déjeuner et le déjeuner sont pris dans la salle des fêtes (1000 m²) tout l'été. Pour les petites vacances, nous utilisons soit la salle des fêtes, soit la salle de restauration de la Maison des Loisirs (en fonction des effectifs).

EVALUATION

Du projet :

- Les objectifs sont-ils atteints ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?
- Ecart entre les objectifs prévus et ceux atteints.

Des enfants :

- Comment ont-ils vécu le séjour ? Points positifs / points négatifs,
- Se sont-ils investis dans les activités ? Ont-ils été acteurs de leurs vacances ? Ont-ils grandi à travers le centre ?

Des animateurs :

- Ont-ils été capable de s'investir ? Ont-ils été capable de concevoir ?
- Ont-ils su être à l'écoute ? Ont-ils animé ? - Ont-ils été capable d'évaluer ?

De la Direction :

- A t-elle été capable de coordonner les groupes et les activités ?
- A t-elle été capable de gérer les conflits, les financements, la logistique ?
- A t-elle assuré la formation des animateurs et les évaluer ?
- A t-elle créé une dynamique de groupe ?
- A t-elle été capable de réaliser les objectifs fixés ?

MOYENS D'EVALUATION

Quotidiens :

- Avec les enfants, les animateurs, les parents, la direction :
- Par le biais de réunions ou dans des moments informels.

Les outils :

- réunions, fiche d'activités, régulations de semaines
- Evaluation individuelle et collective – bilan individuel et collectif.

TARIFS

Laventie est une commune résidentielle : une grande partie de la population a donc des revenus relativement importants.

Il n'en reste pas moins qu'il existe un public dont les moyens sont plus limités, avec souvent plusieurs enfants susceptibles d'être inscrits au centre. Les tarifs étaient jusqu'à présent un frein à cette inscription. Tout le monde payait la même chose, hormis les habitants de l'extérieur (représentant quand même 20% des inscrits), et certaines familles avaient un petit sentiment d'injustice, même si le service rendu est le même pour tout le monde.

Il nous est donc paru judicieux de moduler les tarifs, à la fois en fonction du quotient familial, mais aussi en fonction du nombre d'enfants inscrits au centre. La dégressivité est conséquente, les recettes de commune moins importantes, quoique presque compensées par un nombre total d'inscrits plus important, ce qui prouve l'opportunité d'une telle mesure.